

Séance du 5 décembre 2019

Présents	GIRAUD Marc : Maire ARNAUD Florian ; BONHOMME Virginie, BOUCHET Michel, BOYER Véronique, BRUN Jocelyne, CHANAL Fernand, IGLESIAS Carmen, FILHOL Dominique, LAGER Joëlle, MALEYSON Xavier,
Excusés	EXBRAYAT Aurélie, LAMADON Sébastien, REYMOND Roland, LAURENT Monique

I – DECISION MODIFICATIVE

Pour ajuster le budget une décision modificative a été votée à l'unanimité

2 – REVISION TARIF CONCESSION CIMETIERE

Le conseil municipal a décidé de proposer des concessions plus petites, le coût de ces concessions passe à 500 euros (au lieu de 800 euros).

3 – TRAVAUX

- Enfouissement des lignes :
L'équipe municipale a rencontré Monsieur LELOUP, responsable ENEDIS qui propose l'enfouissement de la ligne moyenne tension (entre Chantres et St Etienne Lardeyrol)
Il est envisagé de profiter de ce projet prévu en 2021 pour enfouir également d'autres lignes : téléphone, éclairage public...
En début d'année une étude de coût sera réalisée
- Assemblée de MONTFERRAT
Le conseil valide la réfection des joints intérieurs par les employés municipaux, toutefois une entrevue avec l'association VAM sera organisée afin de clarifier les modalités de propriété de cette assemblée.
- Compensation environnementale déviation RN 88
L'équipe municipale a rencontré Madame LEBRUN membre de la SAFER.
En effet, suite aux dégradations environnementales, inhérentes aux travaux de la RN 88, la région a pour obligation de compenser par des réhabilitations de zones.
4 communes sont concernées mais une ouverture sur 28 communes a été proposée.
Il peut s'agir de réhabiliter des zones humides, dépôt d'ordure, remise en état de murs en pierres sèches, etc...
Une prochaine visite de Madame LEBRUN permettra d'explorer les possibilités de réaménagement sur la commune et d'élaborer un projet de réhabilitation.
- Travaux en cours
Garage communal : les travaux sont achevés et le versement de la subvention en attente
Aménagement d'un chemin à LACHAUD de COMBRIOL

Eglise : L'équipe municipale rencontrera le 17/12/2019 des membres de la DRAC (Direction Générale des Affaires Culturelles) et des Bâtiments de France pour réaliser une étude des travaux à engager : sécurité des bâtiments, Consolidation...

Afin de proposer de l'animation en direction des adolescents de la commune il a été décidé d'acheter un parcours VTT en bois (2200 euros HT). La pose sera réalisée par les employés municipaux. Le site n'a pas encore été identifié.

4 – TRANSFERT COMPETENCES EAUX PLUVIALES URBAINES

A compter du 1^{er} janvier 2020, la communauté d'agglomération se voit attribuer une nouvelle compétence de gestion des eaux pluviales urbaines.

5 – SUBVENTION APE

La présidente de l'APE a sollicité le conseil pour l'obtention d'une subvention.
Une subvention de 700 euros est accordée.

6- DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE (sécheresse)

La mairie peut monter un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle si plusieurs habitants de la commune ont été victimes de dommages provoqués par la sécheresse (ex : fissures de murs d'habitation.)

Pour que les assurances puissent réaliser la prise en charge de cette garantie l'état de catastrophe doit être déclaré sur la commune.

7- QUESTIONS DIVERSES

Les vœux de Monsieur Le Maire se dérouleront le samedi 11 janvier 2020

Prochain conseil municipal : Vendredi 17 janvier 20h30